

# Opportunités ouvertes par l'agriculture HVN pour la gestion de la biodiversité

CLAIRES GRIEZ DEB/sdPGREM

Seminaire engref

8 octobre 2009



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable et de la Mer

[WWW.developpement-durable.gouv.fr](http://WWW.developpement-durable.gouv.fr)

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Développement durable  
Infrastructures, transports et logis  
Prévention des risques

Présent  
pour  
l'avenir

# Préserver la biodiversité

*La biodiversité assure les fonctions indispensables à toutes les formes de vie et nous rend des services essentiels : elle est source d'alimentation, fournit des matières premières, contribue au maintien de la qualité de l'eau, de l'air et des sols ...*

*Le maintien de la biodiversité repose sur des interactions fragiles entre les différentes espèces et les milieux naturels dans lesquels elles évoluent.*

→ Dès 2004, adoption d'une **stratégie nationale pour la biodiversité (SNB)** pour **stopper la perte de biodiversité d'ici 2010, déclinée en plans sectoriels**, visant à

- conserver la diversité des composantes essentielles du vivant : les gènes, les espèces, les habitats, et à maintenir et développer la « trame écologique » (continuité des milieux peu artificialisés)
- maintenir le bon fonctionnement des écosystèmes.

=>**Renforcement suite aux engagements du Grenelle de l'environnement** : programmation 2009 – 2010 intégrant de nouvelles mesures

# Le plan agriculture (MAAP)

- Plan sectoriel « agriculture » dès nov 2005 : favoriser le maintien et la production d'une forte biodiversité en milieu rural, tout en diminuant les impacts négatifs que peuvent avoir certaines pratiques

(approches territoriales, une amélioration des pratiques agricoles et la valorisation des variétés locales et traditionnelles, réseau d'agriculteurs engagés dans des démarches de gestion et de conservation de la biodiversité, réalisation d'un suivi de la biodiversité en milieu rural...)
- De nouvelles mesures pour la programmation 2009-2010 , notamment :
  - contribution à la mise en œuvre de la **trame verte et bleue** (infrastructures agroécologiques)
  - réduction de l'utilisation des pesticides (Ecophyto 2018)
  - développement de la certification environnementale
  - création d'un observatoire national de l'évolution de la biodiversité en lien avec les pratiques agricoles.

# *Biodiversité et agriculture au meeddm*

Des **actions de protection des espèces et espaces naturels remarquables** en terme de biodiversité (Natura 2000, réserves, parcs...)

Des **actions de connaissance, recherche, cartographie...**

-ESCO sur les relations entre l'agriculture et la biodiversité (Inra 2008), à la demande des ministères en charge écologie et agric

- Programme de recherche DIVA...

- Travaux sur l'élaboration de la trame verte et bleue (COMOP suite au Grenelle / Loi G2)

- Travaux en cours sur l'adaptation au changement climatique : évolution des espèces et milieux à protéger, prévention des risques, évolution de la productivité, coûts d'adaptation...

Des travaux pour **préserver aussi la biodiversité dans les espaces “ordinaires”** : améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les exploitations agricoles au travers des outils de la PAC (conditionnalité, aides du 2ème pilier...)

# *Agriculture HVN et biodiversité*

Le concept d'agriculture à HVN est mentionné à plusieurs reprises, du fait du lien fort qu'il suppose entre agriculture et biodiversité (Axes 2 et 3 du RDR où réf. explicites aux zones HVN pour cibler les interventions, Esco, plan agriculture...)

- terres agricoles à HVN : zones où l'agriculture est un mode majeur d'utilisation du sol et où cette **agriculture favorise ou est associée avec, soit une grande diversité d'espèces et d'habitats, soit la présence d'espèces dont la conservation revêt un intérêt européen et/ou national et/ou régional, soit les deux**".
- **systèmes agricoles à HVN : systèmes à bas niveaux d'intrants** ; dans le cas des exploitations d'élevage, plus souvent associés à des utilisations de la végétation semi-naturelle par le bétail et à la présence simultanée d'autres éléments semi-naturels.

=> Concept intéressant, qui va dans le sens des objectifs poursuivis par le ministère de l'écologie avec le Maap

# *HVN : un concept en phase avec les enjeux environnementaux*

Des zones HVN potentiellement recouvrant largement des espaces remarquables (cf. zones Natura 2000...)

Des zones où présence d'espèces remarquables

Des zones gérées de façon extensive, avec une forte proportion de végétation semi-naturelle (prairies...)

Des zones diversifiées : haies, assolements et rotations ...

Et en terme de paysages

Des systèmes à bas niveaux d'intrants : à l'image de l'Abio ou de la future certification à haute valeur environnementale (HVE)

*Ex : Biodiversité  $\approx$  % infrastructures agro-écologiques dans la SAU  
(Conditionnalité : 1% en 2009 à 5% en 2012)*

*HVE : 10% SAU en IAE et <30% du chiffre d'affaires en intrants )*

# *Zones HVN et agriculture HVE*

- il semble nécessaire de replacer le concept de zones HVN dans une perspective historique (v. la notion de prairies “non retournables”...) en fonction des lieux et des périodes (stabilisation très théorique et artificielle de la “SCOP”)
- intérêt des 2 approches pour participer à la constitution de la trame verte, à des échelles différentes
- l'agriculture HVE peut et doit s'appuyer sur les atouts offerts par les zones HVN. C'est sans doute un des enjeux majeurs des orientations impulsées par les 2 piliers de la PAC.

# *Du chemin encore à parcourir pour l'agriculture HVN*

- Un concept qui reste à s'approprier (colloque...)
- Quelles zones ? (classement en zones HVN très dépendant des coefficients affectés aux infrastructures mais l'intérêt de celles-ci peut être d'autant plus important qu'elles sont rares)
- « Pour quelle valorisation ? ». Pour une part il s'agit de zones en déprise agricole, donc fragiles...
- Une articulation avec les différents outils de gestion de la biodiversité et des espaces agricoles, encore floue, à approfondir ...  
(au niveau français et européen)

# *Et pour une meilleure préservation de la biodiversité dans les espaces agricoles :*

- prise en compte de la biodiversité dans l'attribution des aides : infrastructures agroécologiques, assolements et rotations ...
- intégration de l'environnement (biodiv) dans les signes de qualité
- prise en compte de la biodiversité dans l'information des consommateurs et l'identification des produits
- indicateurs de biodiversité (travaux avec Maap et MNHN) à conforter
- avec **des effets induits positifs pour l'agriculture** (cf. rôle de la biodiversité sur les auxiliaires des cultures essentiel pour la réussite du plan écophyto 2018)
- Un enjeu au même titre que la préservation de l'eau et de la lutte contre les gaz à effets de serre → **Veiller à l'articulation globale des politiques**